

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 03/04/25

AUJOURD'HUI

Le Petit-Quevilly

Quinzaine du jeu

Quinzaine du jeu jusqu'au 12 avril à la médiathèque François-Truffaut. Tout public Gratuit sur réservation : bibliotheque.petit-quevilly.fr, 02 35 72 58 00

Paris-Normandie

Après des semaines de surveillances, la police démantèle un point de deal au Petit-Quevilly

Trois hommes ont été interpellés au Petit-Quevilly : deux sont soupçonnés d'être des dealers et le dernier d'avoir abrité la drogue du trafic. Ils seront jugés le 14 mai 2025 après un report de comparution immédiate.



Les policiers ont retrouvé 200 grammes de cannabis au Petit-Quevilly lors des perquisitions ayant mené à l'interpellation de trois hommes - Photo illustration Paris-Normandie

Par la rédaction

Publié: 2 Avril 2025 à 15h44

Petit coup de filet dans la lutte contre les trafics de drogue : la brigade des stupéfiants de la division de la criminalité territoriale de [Rouen](#) vient de démanteler un point de deal qui commençait de monter en puissance au [Petit-Quevilly](#).

La police avait été avertie qu'un trafic était en cours dans le secteur de la rue Adrienne-Bolland et a pendant plusieurs semaines mené des surveillances pour en identifier les protagonistes. Les enquêteurs ont vu de nombreuses transactions s'opérer et ont décidé de lancer leur coup de filet le 5 mars 2025 en fin de journée.

Deux des trois prévenus en prison

Ils ont interpellé trois Quevillais. Les deux premiers, âgés de 33 et 37 ans, sont soupçonnés d'être des dealers. Le dernier, âgé de 39 ans, aurait abrité les produits stupéfiants dans son logement.

Les perquisitions ont permis de découvrir un peu plus de 3000€ en cash et 200 grammes de résine de cannabis.

Deux des trois prévenus ont été placés en détention en attendant leur jugement en comparution immédiate différée le 14 mai 2025.

Paris-Normandie

Rouen. Michel Bussi, François Molins... La programmation du premier festival de polar Géos du noir

François Molins, Patricia Tourancheau, Michel Bussi, Ian Manook, auteurs suédois... La programmation de la première édition du festival rouennais du roman noir et portuaire Géos du Noir a été dévoilée. Rendez-vous du 23 au 25 mai 2025.



Michel Bussi et François Molins figurent parmi les invités de la première édition du festival de polar Géos du noir qui aura lieu du 23 au 25 mai 2025 à Rouen - PN et AFP

Par Jérémy Chatet

Publié: 2 Avril 2025 à 17h02

Nouveau venu dans le paysage des festivals littéraires autour du polar, Géos du Noir aura lieu du 23 au 25 mai 2025 à Rouen. « *C'est le premier festival de roman noir qui s'intéresse à la géographie* », résume Jean Biret-Chaussat de l'agence Barnett et Cie qui a collaboré à l'élaboration du festival. « *Cela fait écho aux attentes du public* », appuie Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Métropole de Rouen.

Une trentaine d'auteurs européens, des tables rondes, un parrain Michel Bussi et Stockholm comme ville invitée. Découvrez les temps forts de cette première édition.

Stockholm, ville portuaire invitée

Stockholm est la première ville portuaire mise à l'honneur. À ce titre, quatre auteurs suédois font partie de la programmation : Maria Grund, autrice notamment de *La fille du renard*, Lina Bengtsdotter, Anki Edvinsson et Ulf Kvensler. Ils viendront présenter leur territoire, qui sert de décor à de nombreux romans, témoin de l'émergence ces dernières années des polars scandinaves. « *On va essayer de transformer Rouen en capitale européenne du polar* », ambitionne Jean Biret-Chaussat.

Géographie criminelle

Parmi les invités de cette première édition des Géos du noir, figurent des journalistes et personnalités du monde de la justice qui participeront à des tables rondes à la Halle aux toiles. On retrouvera la journaliste [Patricia Tourancheau](#) qui interviendra sur l'affaire Grégory mais aussi Alice Géraud qui reviendra sur l'affaire du violeur de la Sambre, sujet de son ouvrage [adapté en série](#). Autre figure bien connue, [François Molins](#), ancien procureur général de Paris au moment des attentats de Paris en 2015, sera présent pour animer une rencontre sur le thème du tribunal et du terrorisme.

Michel Bussi, le parrain

[Michel Bussi](#) est le parrain du festival. « *Pour moi, il réunit les trois passions qui m'animent : le polar, la géographie et la métropole de Rouen. [...] Le genre policier est excessivement populaire, c'est aussi une passerelle pour parler des enjeux contemporains. Rouen est la métropole idéale avec son grand port et son histoire liée à la découverte du monde.* » Outre l'auteur rouennais, le festival accueillera plusieurs écrivains français reconnus. De Caryl Férey à Marin Ledun en passant par Olivier Truc, Hervé Commère ou Ian Manook. « *C'est la première fois qu'un festival met l'accent sur la géographie, c'est ce qui m'a convaincu de répondre à l'invitation, confie ce dernier. Je suis persuadé que l'environnement détermine le comportement des Hommes.* »

À Rouen, mais pas que

Si le gros du festival se tiendra à la Halle aux toiles, avec l'organisation notamment des tables rondes et des cafés littéraires, des séances de dédicaces auront lieu la journée du 23 mai dans d'autres lieux de la métropole. Michel Bussi sera à **la médiathèque François Truffaut du Petit-Quevilly**, Caryl Férey à la médiathèque La Navette d'Elbeuf, Ian Manook à la bibliothèque municipale de Malaunay et Céline Denjean à la médiathèque du Petit-Séquoia de Maromme.

Festival Géos du noir, du 23 mai au 25 mai à Rouen. Accès gratuit. Retrouvez l'ensemble de la programmation sur le site festivalgeosdu noir.com

Paris-Normandie

Traque aux pollens en Normandie : un nouvel indicateur pour les (nombreux) allergiques

Atmo Normandie a lancé, mercredi 2 avril 2025, un nouvel indice pollen pour mieux accompagner les personnes allergiques. Un plus pour les personnes concernées, de plus en plus nombreuses chaque année.



Les allergies aux pollens peuvent provoquer d'importantes gênes au quotidien pour ceux qui en sont victimes - photo Paris-Normandie / STÉPHANIE PERON

Par Anthony Quindroit

Publié: 3 Avril 2025 à 06h02

Nez qui coule, gêne respiratoire... Stéphanie Pividal connaît les symptômes par cœur et garde les antihistaminiques jamais très loin : sa fille de bientôt 17 ans [est allergique](#) à différentes sortes de pollens depuis de nombreuses années, et, depuis quinze jours, c'est festival !

Des périodes plus précoces et plus longues

« Noisetier, olivier, bouleau, chêne, hêtre, graminées... Ma fille pourrait vous énumérer la liste d'une traite », s'amuse presque la présidente de l'Association française pour la prévention des allergies. Sauf que les périodes allergiques arrivent de plus en plus tôt dans l'année pour s'achever de plus en plus tard. Un vrai problème, « *notamment quand on sait que l'allergie respiratoire est la quatrième maladie chronique en France et que sa prévalence a doublé au cours des dix dernières années* », note Stéphanie.

L'un des facteurs pointés du doigt : le réchauffement climatique : « *On se retrouve avec des pollinisations de plus en plus précoces et qui s'étirent. On le voit sur le pollen de noisetier : ça a démarré mi-décembre alors qu'avant, c'était fin janvier !* »

Pour mieux accompagner les malades, [Atmo Normandie](#) a annoncé, mercredi 2 avril, le lancement d'un nouveau dispositif de surveillance, l'« Indice pollen ». Un programme national mais affiné au niveau de chaque observatoire régional. De « très faible » à « extrêmement élevé », six niveaux sont communiqués chaque matin gratuitement : « *L'indice est issu d'outils de modélisation, alimentés par les huit dernières années de données disponibles issues des capteurs normands* », détaille Matthieu Primaux, ingénieur d'études à Atmo Normandie.

Les données, croisées avec les informations météo, celles de l'observatoire européen Copernicus et celles du [pollinarium au Havre](#), sont passées à la moulinette de l'intelligence artificielle pour spatialiser la présence de pollens sur le territoire. « *Nous avons les historiques de comptages – le nombre de grains de pollen par mètre cube d'air – des*

capteurs qui nous permettent d'obtenir une modélisation et ainsi d'avoir un indice fiable ville par ville ».

Sur deux jours

Actuellement, l'indice pollen se concentre sur six espèces : les graminées, le bouleau « qui sont les deux les plus représentés en Normandie », indique Matthieu Primaux, mais aussi l'ambrosie, l'aulne, l'olivier et l'armoise. « À moyen terme, on souhaite en recenser une quinzaine. »

Selon Atmo, le modèle actuel permet d'avoir des prévisions à J-2. Un pas en avant pour les allergiques ? Stéphanie Pividal apprécie mais attend encore mieux : « Il y a encore quelques semaines, on avait le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) qui nous permettait d'avoir des alertes hebdomadaires pour anticiper les pics. Là, on n'a pas encore le retour sur le fonctionnement d'Atmo et peut-être que ça se fera. Mais si c'est juste pour avoir la tendance du jour, on n'a pas besoin de ça : on la connaît dès que ma fille se réveille... »

Paris-Normandie

Chats, pigeons... Près de Rouen, cette commune sanctionne le nourrissage des animaux en liberté

La Ville d'Elbeuf renforce les sanctions à l'égard des personnes qui nourrissent les animaux sauvages ou errants. Les contrevenants encourent une amende qui peut atteindre 450 €.



Le règlement sanitaire départemental interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture, en tous lieux (photo d'illustration) - Pixabay

Par *Frédérique Thullier*

Publié: 2 Avril 2025 à 13h07

Jeter des graines aux pigeons, déposer des croquettes à destination des chats errants, autant de pratiques qui, si elles partent d'une bonne intention, sont interdites et sources de nuisances. La Ville d'[Elbeuf](#) accentue les sanctions envers le nourrissage des animaux en liberté.

C'est l'un des points de la nouvelle mouture du « [Plan ville propre](#) », présenté fin mars. « *Toutes mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit une cause de nuisance et un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible ainsi que de propagation d'épidémie chez les animaux* », justifie la Ville.

Sept verbalisations depuis janvier

Impression de saleté, incitation pour les rongeurs, dégradations sur le patrimoine engendrées par les fientes... figurent également parmi les arguments. Sept verbalisations ont été effectuées depuis le début de l'année. L'amende encourue par les contrevenants peut atteindre 450 €.

[Le nourrissage des chats errants est, quant à lui, encadré.](#) Une autorisation valable trois ans, gratuite et renouvelable, peut être accordée pour installer et entretenir une « cabane à chat ». Une vingtaine de cabanes sont d'ores et déjà en service à Elbeuf.

Paris-Normandie

Agglomération de Rouen - Où manque-t-il des médecins généralistes ?

Publié le 03/04/2025

À l'ère des déserts médicaux, l'accès aux soins est devenu une question quasi vitale. La rédaction de Paris Normandie a choisi de travailler au corps cette problématique tout au long de l'année 2025. Pour ce premier volet de notre fil rouge, attachons-nous au constat. Dans l'agglomération de Rouen, où est-il le plus difficile de trouver un médecin généraliste ?



Que ce soit en centre-ville ou en milieu rural, trouver un médecin généraliste relève parfois du parcours du combattant. Ces derniers mois, la rédaction rouennaise de Paris Normandie a reçu des messages de lecteurs s'alertant de cabinets qui ferment, ou cherchant – en vain – un médecin prêt à prendre de nouveaux patients. Nous avons aussi remarqué un intérêt croissant pour les articles annonçant la construction de maisons de santé, ou la mise en place d'espaces de téléconsultation dans les pharmacies. D'où cette interrogation : à quel point la région rouennaise souffre-t-elle d'une pénurie de médecins ? Tout au long de l'année 2025, la rédaction de Paris Normandie va rencontrer soignants et patients, recueillir témoignages et analyses, afin d'établir un constat, comprendre le problème et vous apporter des solutions. Ce fil rouge démarre aujourd'hui par une carte de l'accès aux médecins généralistes, établie à partir de données transmises par l'ARS (Agence régionale de santé).

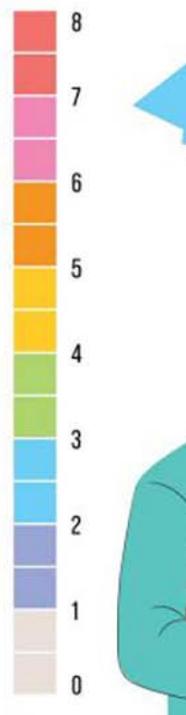
« Le nombre de médecins [généralistes] baisse dans les grandes villes sur les huit dernières années, à Rouen comme au Havre, avec le même constat à l'échelle de ces deux métropoles », expose Philippe Romac, directeur départemental de l'ARS en Seine-Maritime. « On est dans un creux démographique », qui se retrouve à l'échelle nationale. Cela est dû à deux facteurs : « le numerus clausus et l'attrait pour d'autres spécialités ». Grâce à l'élargissement du numerus clausus effectif depuis la rentrée de 2020, « on inversera la tendance vers 2030 avec l'installation de nouveaux médecins ».

Sans vraiment pouvoir l'expliquer, Philippe Romac note que certains secteurs de l'agglomération de Rouen s'en sortent mieux. Comme la communauté de communes Inter Caux Vexin qui, « entre 2017 et 2024 a gagné une dizaine de médecins [en calculant la différence entre les départs et les arrivées]. Ailleurs soit on se stabilise, soit on en perd. »

Le score APL (indicateur d'accessibilité potentielle localisée) mesure l'offre comparativement aux besoins, en prenant en compte l'offre sur les communes à proximité. Un score APL inférieur à 2,5 montre un signe de tension (plus le score est faible moins il y a d'offre comparativement aux besoins). En effet, ce n'est pas parce qu'une commune ne dispose pas d'un médecin généraliste que l'offre y est nécessairement mauvaise si les communes environnantes sont bien dotées. À titre d'exemple, même si aucun médecin généraliste n'exerce dans la commune de 1 230 habitants des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, grâce à l'offre à proximité le score APL est très élevé (5,2). Cette commune possède l'une des plus importantes offres de médecins généralistes à proximité de toute la Normandie.

À noter, que les chiffres datent de 2023, les données 2024 n'étant pas encore disponibles. Et, bien sûr, la présence de médecins ne veut pas dire que tous prennent de nouveaux patients. Loïn de là.

Plus le score est élevé, plus l'accès potentiel à un médecin généraliste est facile



Paris-Normandie

Urssaf : en 2024, les redressements ont atteint un niveau historique en Normandie

Plus de 1 8010 actions ont été engagées par l'Urssaf en Normandie. Elles ont permis d'atteindre 96 millions d'euros de redressement pour l'année 2024. 300 opérations de contrôle ciblé ont été menées, en progression de 17 %. Et 90 % de ces opérations ont abouti à une régulation.



Sur l'autoroute A13, un contrôle d'envergure sur l'aire de repos de Vironvay nord a été mené par la gendarmerie, les douanes, la Dreal et l'Urssaf le mardi 4 mars 2025 - Photo Paris Normandie - Stéphanie Peron

Par Christophe Préteux

Publié: 2 Avril 2025 à 12h00:

« Historique ! En 2024, l'ensemble des 1 800 actions menées en Normandie ont permis d'atteindre 96 M€ de redressements. Ce qui représente 160 % de progression. Pour 2023, les redressements s'élevaient à 37 M€ ».

Stéphane Blondel et son équipe – constituée de 24 personnes dont 19 agents de contrôle – ont de bonnes raisons d'être satisfaits. *« Les 300 actions de contrôle ciblées réalisées en 2024 marquent une progression de 17 % par rapport à l'année précédente. 90 % d'entre elles ont pu faire l'objet d'une régularisation »* se félicite le responsable du service de lutte contre le travail illégal à l'Urssaf Normandie.

Plus de 20 millions de redressements pour une entreprise du BTP !

Les contrôles ciblés de l'organisme en Normandie ont principalement été réalisés dans le secteur du BTP (47 %). Viennent ensuite les services (17 %), le commerce (11 %) et l'hôtellerie-restauration (9 %). Fait marquant, 17 dossiers de contrôle ont donné lieu à un redressement de plus d'un million d'euros. *« Ces redressements ont été faits essentiellement dans le secteur du BTP et concernaient des entreprises qui ne sont pas implantées en Normandie »* précise Gwendal Gossec.

« Cette stratégie du ciblage porte ses fruits » fait remarquer le sous-directeur, en charge des métiers du contrôle, des affaires juridiques, du recouvrement forcé et de la médiation à l'Urssaf Normandie. Un « gros poisson » a ainsi été ferré l'an dernier : une entreprise du BTP redressée à hauteur de plus de 20 M€ ! *« Le profil, ce sont des sociétés éphémères, créés il y a moins de deux ans, qui n'ont pas de capital social et dont les dirigeants déploient de gros efforts pour demeurer invisibles. Dans ce cas, la fraude portait sur un effectif de plusieurs centaines de personnes qui n'étaient pas déclarées »* éclaire Gwendal Gossec.

L'Urssaf n'en néglige pas pour autant les plus petites structures. En 2024, parmi les 300 actions de contrôles ciblées menées par l'organisme de recouvrement, la moitié a concerné des microentreprises « *dont certaines ont pu faire l'objet d'un redressement important, jusqu'à 100 000 euros* » rappelle Stéphane Blondel.

De la pédagogie et mais aussi des contrôles surprise

Dans le cadre de sa stratégie de prévention, l'Urssaf Normandie multiplie « *les opérations programmées sans présomption de fraude et dont l'objectif est d'abord pédagogique* » rappelle Stéphane Blondel. 1 500 actions de ce type ont été menées en 2024. « *C'est en volume 80 % des actions globales que nous engageons* » précise le responsable en charge de la lutte contre le travail illégal.

L'Urssaf est par ailleurs associée à des opérations d'envergure telles que le contrôle coordonné mené le 4 mars 2025 dans l'Eure avec la gendarmerie, les douanes, et la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

L'an dernier, 15 milliards d'euros de cotisations Urssaf ont été versés en Normandie.

France 3 Normandie

CARTES. PFAS : ces industriels normands font partie des 13 sites français qui rejettent le plus de ces polluants éternels dans l'environnement



Euroapi (ex-Sanofi), basé à Saint-Aubin-lès-Elbeufs (Seine-Maritime), est l'un des émetteurs les plus importants de PFAS en France. • © France Télévisions

Écrit par [Maxime Fourier](#)

Publié le 02/04/2025 à 18h36

Les PFAS (polluants éternels) sont scrutés par les scientifiques et par les ONG de défense de l'environnement. Ces substances méconnues sont au cœur d'une nouvelle étude publiée par Générations futures qui pointe du doigt les industriels qui en rejettent en très grande quantité dans la nature. Quatre entreprises normandes sont notamment concernées. Explications.

L'essentiel du jour : notre sélection exclusive

Chaque jour, notre rédaction vous réserve le meilleur de l'info régionale. Une sélection rien que pour vous, pour rester en lien avec vos régions.

vos adresse e-mail

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'essentiel du jour : notre sélection exclusive". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

On en retrouve dans l'air, dans le sol et dans l'eau. Les PFAS (*substances perfluoroalkylées - et polyfluoroalkylées*) sont partout et continuent d'être utilisés en grande quantité par de nombreux secteurs industriels.

L'ONG [Générations futures](#) et [le quotidien Le Monde](#) dévoilent la liste des entreprises qui émettent le plus de ces polluants dans l'environnement.

En Normandie, quatre sites ont été répertoriés parmi lesquels l'industriel français qui rejette le plus de PFAS dans la nature.

Des substances éternelles aux conséquences méconnues

Les PFAS sont une catégorie de polluants qui regroupe plus de 10 000 composés chimiques et qui ont la caractéristique d'être éternels. Certains d'entre eux, trop dangereux, ont été classés comme cancérigène et sont désormais interdits d'utilisation.

Selon l'[ANSES](#) (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), certains PFAS connus montrent "*qu'ils peuvent avoir des effets délétères pour*

l'être humain : augmentation du taux de cholestérol, cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, sur le foie, sur les reins, etc. Ils sont également suspectés d'interférer avec le système endocrinien (thyroïde) et immunitaire".

Le 20 février 2025, le parlement a adopté une loi qui interdit l'utilisation des PFAS dans la fabrication des vêtements et des cosmétiques. Leur présence reste cependant prépondérante dans l'industrie pharmaceutique, chimique, électronique.

En Normandie, de nombreux sites industriels rejettent ces polluants éternels dans la nature et notamment directement dans la Seine.

Dans l'Eure et en Seine-Maritime, quatre entreprises sont particulièrement émettrices de PFAS : TotalEnergies à Gonfreville-l'Orcher, BASF et [Euroapi \(ex Sanofi\)](#) à Saint-Aubin-lès-Elbeufs et le CNPP à Saint-Marcel.

Euroapi (ex-Sanofi), plus grande productrice de PFAS en France

Sur les bords de la Seine à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, deux grandes entreprises se jouxtent. [Euroapi](#) qui fabrique notamment des vitamines pour l'industrie pharmaceutique et BASF, exportateur mondial de pesticides.

Selon les données révélées par Générations futures, la société Euroapi a rejeté à elle seule 87 kilogrammes de PFAS en une journée en mai 2024. À titre de comparaison, en deuxième place de ce classement se trouve GIE Chimie (basée en Occitanie) avec 10,2 kilogrammes de PFAS émis sur la même période.

Cependant, les chiffres concernant [Euroapi](#) sont à remettre dans un contexte de mutualisation des rejets. L'ONG nous apprend notamment que BASF déverse ses effluents vers la station d'épuration d'Euroapi qui les traite avant de les rejeter dans la Seine.

En réalité selon Générations futures, une grande partie des PFAS contenus dans les rejets d'Euroapi viendrait donc de l'usine voisine. [BASF qui fabrique des pesticides interdits](#) d'utilisation en Europe mais à destination de l'Amérique du Sud notamment, rejetterait un polluant éternel spécifique : le TFA.

[Classé comme PFAS par l'OCDE](#), le TFA peut se retrouver dans l'eau potable sans que l'on ne connaisse encore ses effets.

Selon Générations futures qui avait déjà donné l'alerte en novembre 2024, "*la majorité du TFA émis par BASF est dirigée vers la station d'épuration d'Euroapi. Mais les analyses réalisées par cette dernière indiquent que le traitement mis en place ne permet pas d'éliminer le TFA, retrouvé en grande quantité dans les effluents de la station à destination du milieu naturel*".

L'[ANSES](#) évalue actuellement les risques sanitaires liés aux TFA et rendra ses conclusions d'ici la fin de l'année 2025. Les autorités sanitaires estiment qu'en deçà de 60 µg de TFA par litre d'eau potable "*aucun effet nocif sur la santé humaine n'est à prévoir*". BASF en a rejeté [jusqu'à 28 000 µg/litre](#) dans la Seine, selon les analyses du 23 mai 2024. Mais attention, cette eau n'est pas potable, ce chiffre ne peut donc pas être directement comparé.

En décembre 2024, la préfecture de la Seine-Maritime a pris [un arrêté](#) demandant à BASF de tenter de trouver, sous un an, un substitut au TFA. En attendant, l'entreprise qui produit - entre autres - des insecticides et des fongicides est dans l'obligation de diminuer la quantité de TFA utilisée, sans que les services de l'État ne précisent dans quelles mesures.

99% des PFAS rejetés par 150 entreprises

Dans la baie de Seine, c'est une multinationale française, fleuron de l'industrie pétrolière, TotalEnergies qui est elle aussi consommatrice de ces PFAS. L'ONG a relevé 26,1 grammes de PFAS rejeté dans la nature.

Dans l'Eure à Saint-Marcel, le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection) a émis au maximum 28,4 grammes de PFAS dans les mousses anti incendies utilisées lors des entraînements.

Dans son rapport Générations futures pointent les industriels les plus consommateurs et émetteurs de polluants éternels. Partout sur le territoire français, quelques usines sont responsables de la majeure partie des rejets.

Selon l'ONG, *"quelque 150 usines sont responsables de plus de 99% des émissions de PFAS en France."* Après avoir alerté les pouvoirs publics, Générations futures demande désormais à l'État de *"renforcer la surveillance et de réguler émissions industrielles en intégrant les PFAS dans le cadre juridique existant"* et d'appliquer le principe de *"pollueur payeur"*.

L'utilisation et le rejet des PFAS commencent tout juste à être réglementés en France et en Europe. [Depuis juin 2023, certaines entreprises classées ICPE](#) (Installations classées pour la protection de l'environnement) sont dans l'obligation d'analyser les eaux qu'elles rejettent et de mesurer leur teneur en polluants éternels.

Le Monde

Allergies aux pollens : ce que change l'arrêt du réseau de surveillance aérobiologique, placé en liquidation judiciaire

Un nouvel indice pollen est mis en place, mercredi, par Atmo France, qui fédère les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (Aasqa) sur le territoire français.

Par [Delphine Roucaute](#)

Publié hier à 10h00, modifié hier à 10h30



Cyprès méditerranéen dispersant son pollen par le vent, Hérault, avril 2023. MARIE AYMEREZ / BIOSPHOTO

C'est un moment charnière pour la surveillance des pollens en France. Alors que le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), une association chargée depuis trente ans de produire des bulletins polliniques et des alertes, a été placé en liquidation judiciaire, le 26 mars, un nouvel indice pollen est mis en place, mercredi 2 avril, par Atmo France, qui fédère les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (Aasqa) sur le territoire français.

Le RNSA, lui, a publié son dernier bulletin le 21 mars, annonçant la fin de la floraison des noisetiers et l'arrivée des pollens de bouleau, très allergisants, « *vers la fin du mois de mars et en avril* ». Depuis, la carte exposant le risque par département pour vingt types de pollens est muette, laissant les très nombreuses personnes souffrant d'allergies aux pollens – environ 30 % de la population française – sans indication sur le risque allergique qu'ils encourent. Une information pourtant nécessaire pour commencer son traitement ou bien prendre des mesures plus drastiques pour se protéger de ces particules, parfois microscopiques, pouvant pénétrer jusque dans les bronches et provoquer des crises d'asthme dans les cas les plus graves.

« Ces changements arrivent en pleine saison pollinique. Donc, c'est un peu inquiétant », témoigne Stéphanie Pividal, présidente de l'Association française pour la prévention des allergies. *Avoir des informations précises sur le type de pollen qui circule a un côté rassurant, ça nous permet de comprendre nos symptômes et de savoir si l'on a développé une nouvelle allergie ou pas.* » Pour Laurent Guillemainault, allergologue au CHU de Toulouse, *« faire de l'allergologie sans données environnementales, c'est comme conduire les yeux fermés ».*

Gâchis scientifique

Comment en est-on arrivé à cette situation ? Le RNSA, acteur principal de la surveillance des pollens depuis sa création en 1996, a été placé en liquidation judiciaire après que les ministères de la santé et de la transition écologique ont décidé, fin novembre 2024, de couper les subventions de 600 000 euros qu'ils versaient à l'association tous les ans, soit 85 % de ses revenus. Cette décision fait suite à un rapport accablant de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (Igedd), [rendu public le 6 mars](#). Ce rapport pointe des « *distorsions consécutives à une gestion opaque du RNSA et à une utilisation dévoyée des financements publics* ». Le parquet de Lyon a ouvert une enquête pour détournement de fonds publics contre d'anciens dirigeants du RNSA, selon une information de *Libération*.

Pour Nicolas Visez, qui a repris la présidence de l'association en juin 2023, il s'agit d'un gros gâchis scientifique. « *Quand la présidence a changé, on a tout de suite identifié où était le problème et l'on a essayé de le régler, mais la confiance était rompue* », admet-il. « *Il y a eu des dérives, mais ce n'était pas nécessaire de mettre le travail du RNSA à la poubelle en le conduisant à sa liquidation ; les allergologues se retrouvent orphelins, tout comme l'aérobiologie* », renchérit Pascal Poncet, vice-président du RNSA depuis 2023 également.

L'association avait notamment développé un indicateur de risque d'allergie lié à l'exposition au pollen (RAEP), un algorithme mêlant des données polliniques issues d'un réseau de capteurs à des données cliniques chez les patients présentant des symptômes provenant d'un réseau de médecins sentinelles ainsi qu'à des données phénologiques, c'est-à-dire l'état de floraison des plantes, recueillies auprès de partenaires botanistes. Surtout, le RNSA centralisait les données des capteurs installés sur tout le territoire pour mesurer la concentration de pollen dans l'air, et gérait deux tiers d'entre eux, notamment grâce à l'appui de bénévoles.

Le partage d'informations se faisait mal

Le dernier tiers des capteurs appartient au réseau des Aasqa, des associations chargées de la surveillance des polluants dans l'air ambiant, [qui assurent la surveillance aérobiologique avec le RNSA depuis 2016](#). Mais le partage d'informations se faisait mal, le RNSA exploitant toutes les données recueillies sans en faire profiter les associations rassemblées au sein de la fédération Atmo France.

Depuis 2021, Atmo France a décidé de développer son propre indice de surveillance pollinique, rendu public à l'échelle nationale mercredi. Une sorte de météo de la concentration de six types de pollens dans l'air. Cet « *indice pollen* » est fondé sur des modèles statistiques, des mesures de pollens, des prévisions météorologiques et des données issues de la plateforme européenne Copernicus. Il ne s'agit pas d'une mesure en temps réel des pollens, mais d'une modélisation, permettant de projeter la présence de pollens sur trois jours, à l'échelle des communes. Il est axé sur l'intelligence artificielle et il est prévu que le modèle s'enrichisse des données et prévisions collectées.

« *C'est intéressant de construire un index commun avec la pollution atmosphérique, car plus il y a de polluants dans l'air, plus le pollen est agressif* », estime Alain Didier, pneumologue allergologue à l'hôpital Larrey, à Toulouse. Le membre du conseil d'administration d'Atmo Occitanie insiste toutefois sur le fait qu'aucun capteur Hirst n'est exploité par Atmo dans sa région. « *C'est un modèle prédictif plus fin que celui du RNSA, mais il faut malgré tout vérifier*

que les données correspondent bien au terrain, soit avec des données cliniques, soit avec des vrais relevés », avance-t-il. L'indice se fonde en effet sur la dizaine de capteurs installés en France par l'European Aeroallergen Network et la trentaine de capteurs gérés par les Aasqa, quand le RNSA valorisait l'exploitation de plus de 80 capteurs.

« On a besoin de données fraîches pour faire marcher l'intelligence artificielle ; raisonner par extrapolation n'est pas une bonne démarche », souligne Isabella Annesi-Maesano, professeure d'épidémiologie environnementale à Montpellier et membre du conseil scientifique du RNSA. Le nerf de la guerre, c'est bien de compter la quantité de pollens à un instant T dans un endroit précis. La mise aux enchères de la soixantaine de capteurs appartenant au RNSA, dans le cadre de la liquidation judiciaire, est donc scrutée de près par tous les acteurs de la surveillance.

« La question de la mesure des pollens en 2025 se pose avec la liquidation du RNSA, souligne David Bréhon, directeur de l'association Air Pays de la Loire et référent national pollen à Atmo France. Mais notre indice va s'améliorer. » D'abord, grâce au machine learning mais aussi par l'ajout de deux nouveaux types de pollens, le cyprès et le noisetier, très allergisants, aux six déjà surveillés par le réseau. Atmo France espère aussi récupérer rapidement la base de données du RNSA, dont une copie doit être transmise aux ministères – une mine d'or pour leur outil d'intelligence artificielle.

Libération

Covid : dans les services de soins critiques, les plus pauvres ont eu un risque de mourir 21 % plus grand que les plus aisés



AU centre hospitalier de Tourcoing, le 27 octobre 2020. (Aimee THIRION/Photo Aimée Thirion pour Libér)

par [Apolline Le Romanser](#)
publié aujourd'hui à 7h58

Etre plus pauvre signifie, généralement et pour de nombreuses raisons, vivre en moins bonne santé. La [période du Covid](#) n'y a pas fait exception : les plus défavorisés ont eu plus de risques d'être contaminés, de faire une forme grave de la maladie ou encore d'être hospitalisés en [soins](#) critiques. Mais est-ce que ces inégalités se sont maintenues [entre les murs de ces services](#), dans la prise en charge et le pronostic des patients ? C'est tout l'objet de l'étude que la Drees, le service statistique des ministères sociaux, publie ce jeudi 3 avril. Et sans grande surprise, ces écarts ne se sont pas arrêtés à la porte des soins critiques : leurs chiffres, produits à partir du système national des données de santé, montre que les plus pauvres ont vu leur état de santé se dégrader davantage. La différence n'est certes pas du simple au double, «*mais un surrisque existe, c'est à prendre en compte*», commente l'autrice de l'étude et adjointe au bureau état de santé de la population, Diane Naouri.

Entre le 1er mars 2020 et 31 décembre 2021, un quart des 120 000 patients hospitalisés en soins critiques sont morts. Le risque de mourir était un peu plus important chez les patients venant des communes les plus défavorisées, par rapport à ceux vivant dans celles plus riches (26 % contre 23 %). L'écart grimpe une fois qu'ont été gommés des facteurs aggravants (comme l'âge, les comorbidités, la gravité de la maladie à l'admission, la vague épidémique...) : les personnes vivant dans les lieux les plus pauvres ont eu un risque de 21 % plus grand de mourir par rapport aux plus favorisés.

Un écart similaire a été observé en étudiant le recours à la ventilation mécanique invasive – cette technique qui consiste à introduire une sonde dans la trachée du patient en insuffisance respiratoire et la connecter à un ventilateur. En gommant d'autres facteurs, dont les différences entre services hospitaliers qui auraient pu expliquer une différence de recours à cette technique, le risque d'être intubé est 16 % plus important chez les plus pauvres.

Retards de prise en charge

Si ce travail devait surtout permettre de chiffrer la situation, ses auteurs dressent quelques hypothèses pour l'expliquer. L'une d'elles renvoie à la limite principale de l'étude : l'absence de données sur l'obésité et le tabagisme – facteurs de risques de complications du Covid qui sont aussi influencés par l'origine sociale des individus ([les plus précaires y sont plus exposés](#)). *«On suppose aussi qu'à symptômes équivalents, peut-être que les personnes les plus défavorisées, qui ont parfois de moins bonnes connaissances en santé ou savent un peu moins bien vers qui se diriger, ont pu être prises en charge quelques jours plus tard, et donc arriver dans un état plus grave.»* Vivre dans un désert médical peut aussi allonger ces délais.

Et même à la sortie du service, des différences persistent. Suivant les cas, il peut être proposé au patient d'être transféré dans une unité de soins de suite et de réadaptation avant de rentrer chez lui. Là encore, les personnes bénéficiant de la complémentaire santé solidaire ou de l'aide médicale d'Etat, plus fragiles socialement et financièrement, ont eu une probabilité plus faible d'en bénéficier (-15 %). *«Sur ce point, c'est un peu moins clair, reconnaît Diane Naouri, la médecin de la Drees. On ne sait pas si ça signifie qu'ils avaient moins besoin de soins de réadaptation, ou si c'est un moindre accès.»* La deuxième option serait en tout cas préjudiciable, puisque ces services permettent justement aux patients de pouvoir mieux récupérer et limiter les séquelles.

Si elle ne peut pas répondre, en l'état, à toutes les questions qu'elle soulève, cette étude va permettre d'en guider d'autres, souligne Diane Naouri. *«Par exemple, parmi les coauteurs se trouvaient des médecins réanimateurs, qui ont intérêt à creuser ces questions de vulnérabilité sociale en soins critiques, pour en tenir compte dans leur prise en charge.»*